

Modifier son système de culture pour réduire au maximum l'utilisation des phytos

Le GAEC a allongé sa rotation en introduisant prairies temporaires pour « casser » le cycle des maladies. L'entretien des éléments paysagers est un élément clé dans la favorisation des auxiliaires de cultures dans cette exploitation. La fauche sous clôture permet de ne pas utiliser le débroussaillant en localisé.



Pascal PONCET,

GAEC de la Grange Berthrand

Description de l'exploitation et de son contexte

Localisation

La Grange Neuve, Aveizieux, Loire (42)

Ateliers /Productions

Conventionnel
 65 VL (620 000L livrés chez SODIAAL)

Main d'œuvre

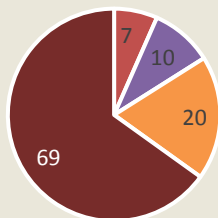
2 associés + 1 ETA si besoin

SAU

89 ha (66% engagé dans DEPHY)

Assolement 2019-2020

% de la SAU hors vergers



■ Méteil ■ Blé ■ Prairies naturelles ■ Prairies temporaires

Type de sol

Sable sur gorre

Spécificités exploitation / Enjeux locaux

Zone nitrate
 Engagement MAEC réduction des phytos de 40%

Le système initial

Le système initial était constitué d'une rotation classique : PT (3 ans) – Méteil (2 ans) – Blé, afin de produire un maximum de stock fourrager.

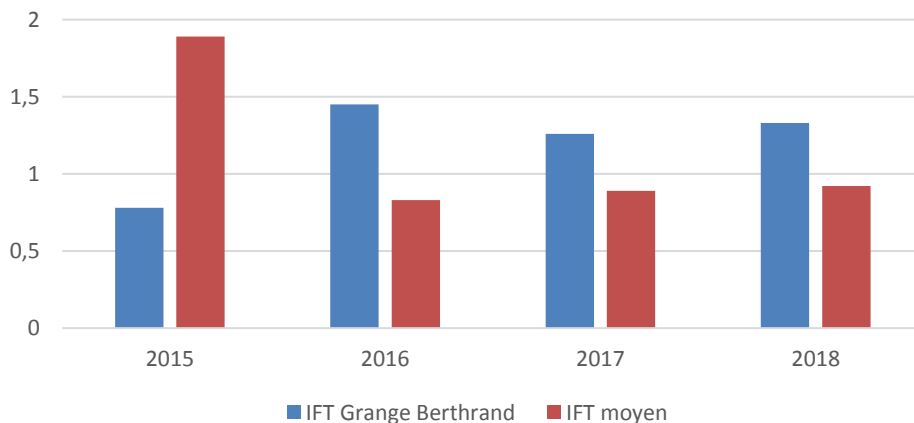
Objectifs et motivations des évolutions

- Être efficace dans le travail
- Limiter la consommation d'énergie
- Trouver des **techniques innovantes et efficaces** : travail du sol, mélanges de cultures
- Eviter les pertes de rendement pour être le plus autonome possible en fourrage

Les changements opérés

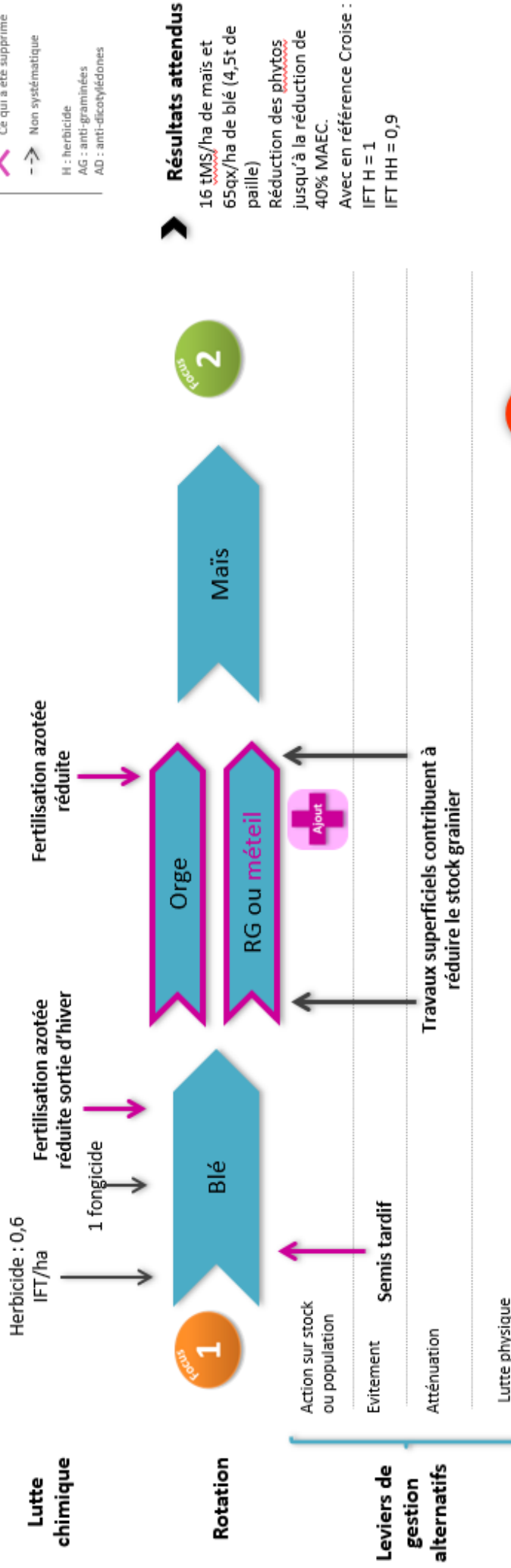
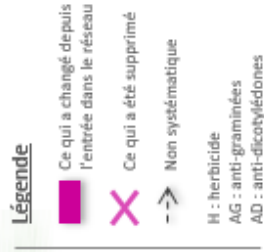
Introduction d'une prairie temporaire (PT) pour perturber le cycle des bioagresseurs. La PT exerce une action étouffante, et donc contribue à réduire le stock grainier. L'entretien des éléments paysagers (bandes enherbées, haies) favorise les auxiliaires de cultures. Un travail du sol répété contribue à détruire les vivaces et le stock grainier.

Evolution de l'IFT du GAEC par rapport à la moyenne du groupe DEPHY



Le système de culture actuel

Quelle combinaison de leviers pour la gestion des adventices ?



Comment lire cette frise ?

Dans ce système, la gestion des adventices repose sur :

- l'importance du choix des céréales
- le choix des rotations pour limiter le développement des adventices et leur étouffement par le méteil

1 Focus

Le travail du sol

Le travail du sol est **spécifique** à la culture. Il n'y a pas de passage de herse étrille sur les céréales, sauf pour les semer.

Cependant, il y a un labour pour détruire le RG et pour les prairies temporaires, sans avoir recours au glyphosate.

Un passage à **la bineuse** est effectué pour **ouvrir la surface** après une pluie et désherber mécaniquement les maïs. La bineuse utilisée par la GAEC n'a plus l'incorporateur, le passage d'ammoniac se fait en amont du binage sur la parcelle.

L'entretien des haies

Le GAEC n'utilise **pas de produits phytosanitaires** pour entretenir ses haies et bords de parcelle. Toutes les clôtures sont **en fil électrique**. Il est donc possible de faucher qu'avec la faucheuse sous clôture seulement.

La fauche se fait donc directement à la **débroussailleuse** même si la **charge de travail est beaucoup plus**

conséquence. Cela permet de s'affranchir de l'utilisation d'un débroussaillante en localisé.



Témoignage du producteur

Pourquoi avoir modifié vos pratiques ?

« Au vu des changements de réglementation et de coût, il était nécessaire d'adapter les pratiques. En plus, la ferme fait partie du réseau DEPHY. Elle est aussi engagée dans une MAE (en contrat avec le Sima Coise) et elle fait aussi partie du territoire de la Bulle Verte, une association, avec laquelle nous nous sommes aussi engagés à réduire les IFT. »

Quelles sont les conséquences sur votre travail ?

« Il n'y a pas de changements très importants au niveau de la charge de travail. Cependant, s'il est nécessaire de faire un passage de herse étrille ou de bineuse, le temps de travail est bien sur plus long. »

Si c'était à refaire ?

« Depuis que j'utilise moins de produits phytosanitaires je me porte mieux. Il faut savoir évoluer avec la réglementation. »

Le regard de l'ingénieur réseau DEPHY

Marie-Françoise FABRE

Le GAEC avait une rotation intensive avec un Ray Grass 6 mois avant un maïs, sur une majorité de l'assolement.

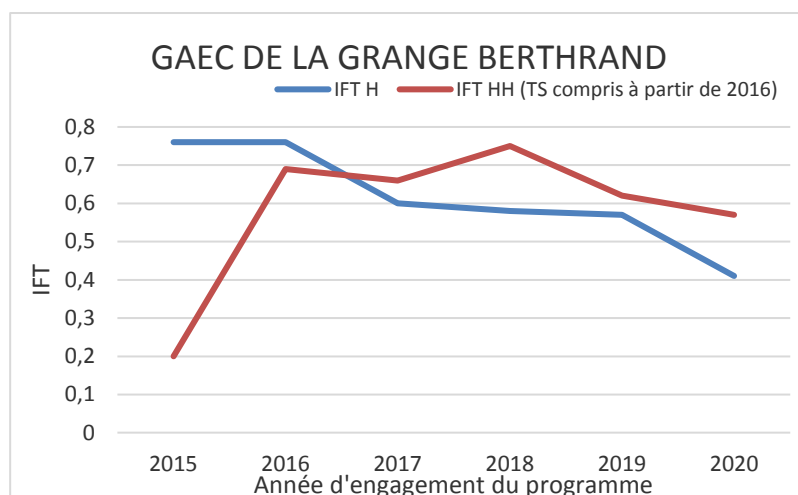
L'engagement en MAEC phyto et le travail réalisé avec le syndicat de rivière leur a permis de diminuer significativement l'utilisation des herbicides, en traitant à dose réduite et en allongeant la rotation sur certaines parcelles.

Le fauchage sous clôture manuel et consommateur en temps de travail, mais évite une application de débroussaillant en localisé.

Les modifications opérées n'ont pas nécessité d'investissement mécanique et ont permis de maintenir les niveaux de rendement souhaités.

Les performances du système de culture

Evolution des IFT



Avant 2016, les traitements de semence n'étaient pas comptabilisés. Il y a donc une augmentation de l'IFT liée à ce facteur.

Globalement, l'IFT herbicide diminue progressivement. Cependant, les IFT hors herbicide sont supérieurs à la moyenne du groupe DEPHY-Loire.

Autres indicateurs	Evolution	Remarques	
Economiques	Produit brut	↗	
	Charges phytos	↘	
	Charges totales	↘	
	Marge brute	↗	Si passage de la herse étrille ou de la bineuse
	Charges de mécanisation	↗	
Temps de travail	↗	Satisfaisant	
Rendement	→	Régulier, sauf accident climatique	
Niveau de maîtrise	Adventices	↗	Bonne maîtrise, sauf le blé (folle avoine, chardons, liserons, rumex)
	Maladies	→	Maîtrisé
	Ravageurs	↗	Maîtrisé

Quelles perspectives pour demain ?

« Nous souhaitons travailler sur le semis direct pour le méteil, mais pas le maïs. Sur les céréales, nous voulons arrêter le labour, seulement utiliser le déchaumage.

Cependant, le labour sera toujours utilisé notamment pour détruire les prairies temporaires de ray grass. Ou alors, la prairie temporaire sera toujours présente sous couvert dans les céréales (TV ou luzerne)»

Document réalisé par **Marie Françoise FABRE**,
Ingénieur réseau DEPHY,
Chambre d'agriculture de la Loire



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto